

# 6.6

## Placements

---

---

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Liquor Stores N.A. Ltd.	9 avril 2012	Alberta
Maple Leaf Short Duration 2012 Flow-Through Limited Partnership - Québec Class Units	10 avril 2012	Colombie-Britannique
Maple Leaf Short Duration 2012 Flow-Through Limited Partnership - National Class Units	10 avril 2012	Colombie-Britannique
Timbercreek Global Real Estate Fund	5 avril 2012	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Catégorie Portefeuille de rendement en capital stratégique Tacticiel Invesco de Catégorie de société Invesco Inc.	10 avril 2012	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Portefeuille de rendement stratégique Tacticiel Invesco		
Celtic Exploration Ltd.	5 avril 2012	Alberta
Fiducie de placement immobilier international Dundee	10 avril 2012	Ontario
FNB Horizons dollar américain FNB Horizons dollar australien	11 avril 2012	Ontario
Fonds d'investissement à court terme canadien Émeraude TD	12 avril 2012	Ontario
Fonds indiciel d'obligations canadiennes Émeraude TD		
Fonds équilibré Émeraude TD		
Fonds indiciel d'actions canadiennes Émeraude TD		
Fonds indiciel du marché américain Émeraude TD		
Fonds indiciel d'actions internationales Émeraude TD		
Fonds de gestion de trésorerie canadienne Émeraude TD	12 avril 2012	Ontario
Fonds de gestion de trésorerie canadienne Émeraude TD – gouvernement du Canada		
Morguard North American Residential Real Estate Investment Trust	9 avril 2012	Ontario
PowerShares S&P/TSX Composite Low Volatility Index ETF	5 avril 2012	Ontario
PowerShares S&P/TSX Composite High Beta Index ETF		
PowerShares S&P 500 High Beta (CAD Hedged) Index ETF		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Aucune information.

### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4 avril 2012	29 septembre 2011
Banque de Montréal	30 mars 2012	18 mars 2011
Banque de Montréal	30 mars 2012	18 mars 2011
Banque Nationale du Canada	30 mars 2012	14 mai 2010
Banque Nationale du Canada	2 avril 2012	14 mai 2010
Banque Nationale du Canada	2 avril 2012	19 octobre 2010
Barclays Bank PLC	29 mars 2012	28 avril 2011
Barclays Bank PLC	29 mars 2012	28 avril 2011
Brookfield Asset Management Inc.	3 avril 2012	7 juin 2011
Nova Scotia Power Incorporated	6 mars 2012	21 mai 2010

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et

la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Alder Resources Ltd.	2012-01-31	31 904 038 unités	3 250 000 \$	3	113	2.3 / 2.24
American Capital Agency Corp.	2012-03-07	1 886 100 actions ordinaires	55 319 313 \$	1	11	2.3
Apella Resources Inc.	2012-03-09	5 648 635 unités	621 350 \$	1	22	2.3 / 2.5
Argus Metals Corp.	2012-02-28	5 101 000 unités	510 100 \$	1	46	2.3
bclMC Realty Corporation	2012-03-07	billets	500 000 000 \$	2	22	2.3
Bombardier Inc.	2012-03-08	billets	496 050 000 \$	0	16	2.3
BP Capital Markets p.l.c.	2012-02-24	billets	500 000 000 \$	4	49	2.3
Compagnie Minière d'Espoir d'Or Limitée	2012-02-27	150 000 actions ordinaires	45 000 \$	2	0	2.13

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Copper One Inc.	2011-12-15	2 000 000 actions ordinaires	460 000 \$	1	0	2.13
Deutsche Telekom International Finance B.V.	2012-03-06	billets	5 469 035 \$	1	4	2.3
Donner Metals Ltd.	2012-03-06	14 750 000 unités et 41 071 500 actions ordinaires accréditives	15 187 520 \$	93	25	2.3
Entreprises Minières du Nouveau-Monde Inc.	2011-10-21	1 700 000 unités	170 000 \$	7	0	2.3
Entreprises Minières du Nouveau-Monde Inc.	2011-12-19	300 000 unités	30 000 \$	1	0	2.3
Galaxy Capital Corp.	2012-03-13	500 000 actions ordinaires	60 000 \$	2	0	2.13
Goldman Sachs Group, Inc. (The)	2012-03-09	billets	98 950 \$	1	0	2.3
Goldman Sachs Group, Inc. (The)	2012-03-08	billets	297 630 \$	1	0	2.3
IOU Financial Inc.	2012-03-07	Billets	300 000 \$	0	1	2.10
KCAP Helendale Limited Partnership	2011-08-16	520 000 parts de société en commandite	5 200 000 \$	14	8	2.3 / 2.10
KingSett Canadian Real Estate Income Fund LP	2012-03-07	49 257 parts	59 722 441 \$	51	69	2.3
Lakeside Mineral Corp.	2012-03-14	1 713 079 actions ordinaires	222 700 \$	2	4	2.3
Ressources Cartier inc.	2012-03-16	250 000 actions	87 500 \$	0	1	2.13

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
		ordinaires				
Société Minière Aurvista	2012-03-02 et 2012-03-09	6 549 000 unités	1 637 250 \$	5	56	2.3

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
AHL Strategies PCC Limited	2011-01-03 au 2011-12-30	31 024 044 actions	30 125 644,24 \$	1	5	2.3
Aurion Canadian Bond Fund	2011-05-31 2011-11-30	1 449 760,81 parts de catégorie I	15 325 000 \$	2	1	2.3, 2.10
Aurion Equity II Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	412 649,19 parts de catégorie A et D	4 395 662,05 \$	3	46	2.3, 2.10
B.E.S.T. Active Fund 15 LP	2012-03-01	1 246 000 parts de catégorie A 200 000 parts de catégorie B	1 446 000 \$	1	6	2.3
Banque d'affaires Palos, S.E.C.	2011-01-31 au 2011-12-30	248 127,36 parts	2 678 978,08 \$	53	25	2.3
BNC GA Fonds Crédit Dislocation s.e.c.	2011-01-04	500 050 parts	4 973 497,30 \$	1	0	2.3
Caisse commune d'Actions canadiennes - Défensive IA Clarington	2011-01-01 au 2011-12-31	224 688 parts	2 884 884 \$	176	19	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Caisse commune d'Actions canadiennes - Qualité IA Clarington	2011-01-01 au 2011-12-31	120 399 parts	1 008 225 \$	73	4	2.3
Caisse commune d'Actions privilégiées canadiennes - IA Clarington	2011-01-01 au 2011-12-31	291 228 parts	2 511 467 \$	87	10	2.3
Caisse commune d'Obligations IA Clarington	2011-01-01 au 2011-12-31	324 734 parts	3 575 239 \$	155	22	2.3
Caisse commune du Marché monétaire IA Clarington	2011-01-01 au 2011-12-31	1 121 056 parts	11 231 591 \$	268	20	2.3
DivcoWest Fund III	2011-06-15 au 2011-12-15	Parts	473 538 597,50 \$	1	151	2.3
Fonds d'actions crédit Palos, S.E.C.	2011-01-14 au 2011-12-16	92 790,02 parts	953 824,06 \$	16	13	2.3
Fonds de commodités Palos Majestic S.E.C.	2011-04-28 au 2011-12-01	21 133,04 parts	265 925 \$	3	2	2.3
Fonds de revenu actions Palos	2011-01-05 au 2011-01-11	12 622,35 parts	108 740,52 \$	17	2	2.3
Fonds de revenu Palos, S.E.C.	2011-01-10 au 2011-12-30	962 150,02 parts	9 461 789,06 \$	98	39	2.3
Fonds Globevest Capital Équilibré	2011-01-31 au 2011-12-31	4 145 445 parts	36 485 704 \$	507	3	2.3
Fonds Hexavest AATG s.e.c.	2011-04-27 au 2011-12-28	6 646 173,33 parts	66 114 320,23 \$	2	0	2.3
Fonds Rendez-Vous	2011-01-04 au	147 994,30	1 189 611,74 \$	68	22	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Palos	2011-06-13	parts				
Ill Credit Bias Fund Limited	2012-01-01	50 000 actions	49 555 000 \$	1	0	2.3
Investcorp Silverback Arbitrage Fund Limited	2011-09-01 2011-10-01	1 250 actions	1 248 666,50 \$	1	0	2.3
Investeco Sustainable Food Fund, L.P.	2012-03-09	150 parts	150 000 \$	1	0	2.3
Investeco Sustainable Food Trust	2012-03-09	1 000 parts	1 000 000 \$	1	0	2.3
Investment Partners Fund (The)	2011-01-01 au 2011-12-01	307 165,75 parts	5 350 910,35 \$	2	77	2.3, 2.7, 2.10, 2.19
Lazard Global Listed Infrastructure (Canada) Fund	2011-01-04 au 2011-12-30	2 397 414,76 parts de catégorie B	20 580 103,18 \$	2	2	2.3
Lazard Global Small Cap Equity (Canada) Fund	2011-02-11 au 2011-12-28	1 440 845,39 parts de catégorie B	15 865 000 \$	1	0	2.3
Lazard Global Thematic (Canada) Fund	2011-01-06 au 2011-12-29	4 990 478,18 parts de catégorie B	51 289 026,82 \$	1	2	2.3
LINKINCOME Private Fund I	2012-03-16	9 300 parts	93 000 \$	2	40	2.3, 2.5
Man AHL Diversified (Canada) Fund	2011-01-04 au 2011-12-30	356 301,69 parts de catégorie A 531 994,11 parts de catégorie C 1 183 321,89 parts de catégorie F 4 304,91 parts de catégorie I	20 759 226,03 \$	46	302	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Man Canada Alternative Strategies Fund	2011-01-04 au 2011-12-30	30 253,88 parts de catégorie A  3 500 parts de catégorie F	337 538,81 \$	5	106	2.3
Man Canada Investment Strategies Fund	2011-01-04 au 2011-12-30	31 005 parts de catégorie A  129 800 parts de catégorie P	1 608 050 \$	4	53	2.3
Man GLG Emerging Markets Income Fund	2011-08-02 au 2011-12-30	130 450 parts de catégorie A  76 750 parts de catégorie F	2 072 000 \$	6	24	2.3
Miralta Capital L.P.	2011-03-31 au 2011-11-02	2 160 parts	2 160 000 \$	3	7	2.3
Norema Income Fund	2011-01-01	1 205 parts	60 250 \$	10	52	2.3
Northleaf Global Private Equity Investors (Canada) V LP	2011-04-01 2011-07-15 2012-01-05	5 207,50 parts	52 923 822,50 \$	2	16	2.3
Pier 21 Global Value Pool	2012-01-20 2012-02-24	101 635,73 parts	1 000 000 \$	1	0	2.3
REDF IV Limited Partnership	2011-03-01 au 2011-12-31	10 250 parts	10 250 000 \$	1	4	2.3, 2.10
REDF V Limited Partnership	2011-11-01 au 2011-12-31	80 000 parts	80 000 000 \$	1	10	2.3, 2.10
REDF VI Limited Partnership	2011-11-01 au 2011-12-31	20 012 parts	20 012 000 \$	1	9	2.3, 2.10
Robeco Capital Growth Funds	2011-04-13	643 224,70 actions	72 285 000 \$	1	0	2.3
RP Debt Opportunities Fund	2011-01-01 au	48 738,43 parts	48 738 425 \$	1	44	2.3, 2.10

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
LP	2011-07-01					
RP Debt Opportunities Fund Trust	2011-04-01 au 2011-12-01	28 514 487,72 parts	285 144 877,19 \$	8	203	2.3, 2.10
Sherpa Market Neutral Income Fund (SMNIF)	2011-06-01 2011-09-01 2011-12-01	140 857,62 parts	84 249 650,06 \$	4	669	2.3, 2.10
Spartan 2012 Pre-IPO LP	2012-02-28	4 202 parts	4 202 000 \$	1	53	2.3
Sprott Absolute Return Income Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	4 106 433,04 parts de catégories A, F, FT, I, T	43 490 730,57 \$	38	285	2.3
Strategic Retirement Fund (The)	2012-02-14	1 971,75 parts	209 921 \$	11	0	2.3, 2.5, 2.19, 2.24
Strategic Retirement Fund (The)	2012-03-14	4 752,55 parts	528 243 \$	3	0	2.3, 2.19
SW8 Strategy Fund LP	2011-01-01 au 2011-12-01	1 534 259,91 parts	19 778 021,30 \$	3	142	2.3, 2.10, 2.19
TD Private Canadian Diversified Equity Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	22 297 parts	2 223 395,68 \$	4	0	2.3
Turtle Creek Equity Fund	2011-01-04 au 2011-12-01	988 154,91 parts	21 730 059,61 \$	16	189	2.3, 2.10
Turtle Creek Investment Fund	2011-01-04 au 2011-12-01	584 737,11 parts	9 732 612,70 \$	2	32	2.3, 2.10, 2.19
Vertex Fund	2011-01-31 au 2011-12-31	16 150,23 parts de catégorie A 15 385,45 parts de catégorie B 33 060,11 parts de	3 586 926,40 \$	10	0	2.3, 2.10

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
		catégorie F				
Vision Opportunity Fund Limited Partnership	2011-01-31 2011-02-26 2011-02-28	2 068,17 parts	4 500 000 \$	2	2	2.3
Vision Opportunity Fund Limited Partnership II	2011-01-31 au 2011-12-30	4 167,34 parts	7 411 547,26 \$	3	39	2.3
Vision Opportunity Fund Trust	2011-02-28 au 2011-07-31	537 242,84 parts	5 036 771,20 \$	1	9	2.3
Vital Financial 2012A, LLC	2012-02-17	1 090 000 parts	1 090 000 \$	1	32	2.3
William Blair Emerging Markets Growth Fund	2011-01-13 au 2011-12-16	1 279 082,99 actions	18 452 555,56 \$	2	0	2.3
Wine Investment Fund Canada (2011 BIN 1) Growth L.P.	2011-12-31	51 500 parts	515 000 \$	9	25	2.3, 2.9

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

#### 6.6.4 Refus

Aucune information.

#### 6.6.5 Divers

##### Barclays Bank PLC

Vu la demande présentée par Barclays Bank PLC (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 28 mars 2012 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions* et les termes définis suivants :

« document visé » : le formulaire américain 20-F de l'émetteur portant sur la période se terminant le 31 décembre 2011, préparé conformément à la Loi de 1934, lequel sera intégré par renvoi dans le prospectus;

« prospectus » : le prospectus simplifié préalable de base de l'émetteur daté du 28 avril 2011 qui vise le placement d'un montant en capital global de 21 000 000 000 \$ US en billets à moyen terme non convertibles, ainsi que toute modification de celui-ci;

« suppléments de fixation du prix » : tout supplément de fixation du prix relativement au prospectus;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du document visé (la « dispense demandée »);

Vu les déclarations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. l'émetteur est assujéti à la Loi de 1934;
3. l'émetteur est dispensé de certaines obligations d'information continue prévues au Règlement 51-102 pourvu qu'il dépose auprès de l'Autorité tous les documents qu'il doit déposer aux termes de la Loi de 1934;
4. l'émetteur a déposé deux suppléments de fixation du prix le 29 mars 2012;
5. l'émetteur a obtenu la dispense 2011-SMV-0017, en vertu de laquelle il est dispensé d'établir une version française des annexes au document visé qui sont exigées en vertu de la législation en valeurs mobilières des États-Unis, mais qui ne le sont pas en vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec;
6. tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
7. le volume du document visé conjugué à la brièveté du délai pour sa traduction empêchent l'émetteur de déposer une version française de façon simultanée à la version anglaise de ce document;
8. tous les autres documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec ont été traduits.

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée aux conditions suivantes :

1. que la version française du document visé soit déposée sur SEDAR au plus tard le 4 mai 2012;
2. que tous les suppléments de fixation du prix déposés entre la date de la présente décision et la date du dépôt de la version française du document visé contiennent une mention à l'effet que la version française du document visé sera déposée sur SEDAR au plus tard le 4 mai 2012.

Fait à Montréal, le 30 mars 2012.

Benoit Dionne  
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2012-FS-0061

### **Liquor Stores N.A. Ltd.**

Vu la demande présentée par Liquor Stores N.A. Ltd. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 3 avril 2012 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 9 avril 2012 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels consolidés audités comparatifs pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 et 2010;
2. le rapport de gestion l'exercice terminé le 31 décembre 2011;
3. la notice annuelle pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2011;
4. la circulaire de sollicitation de procurations datée du 8 avril 2011;

(collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 5 avril 2012.

Patrick Théorêt  
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2012-FS-0068

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser

les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».